Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170526-150517-5-DE
Date de télétransmission : 26/05/2017
Date de réception préfecture : 26/05/2017

DEPARTEMENT DES YVELINES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 15 mai 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

PUBLIE LE : 26 mai 2017

Délibération n°150517-5 : Affectation du résultat comptable de la section d'exploitation 2016

L'an deux mille dix-sept, le quinze mai à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le cinq mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Emmanuel LAMY**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 15 MAI 2017

Présents

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Pauline TESSIER, DELEGUEE SUPPLEANTE Sylvie SENG, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Philippe VERRIER, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Victor DA PONTE, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Emmanuel LAMY, PRESIDENT Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Absents excusés

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Marie-Pascale KREUTZ, DELEGUEE TITULAIRE Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170526-150517-5-DE
Date de télétransmission : 26/05/2017
Date de réception préfecture : 26/05/2017

LE PORT-MARLY	Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT Patrick HERVOUET, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Bernard DUMORTIER, DELEGUE TITULAIRE Philippe BARDET, DELEGUE TITULAIRE Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE Alexandre LEONDARIDIS, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE Susanne KUNTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées

MAREIL-MARLY

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Alice BRANDENBURG, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	**9**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***12***
Délégués comptant pour le vote	: **11 pour le vote du Compte Administratif** : **12 pour le vote des autres délibérations**	

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170526-150517-5-DE
Date de télétransmission : 26/05/2017
Date de réception préfecture : 26/05/2017

SIA/ CS-150517-5

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE DE LA SECTION D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

RAPPORTEUR : Monsieur le Président,

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5 qui dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Comité syndical après constatations des résultats définitifs lors du vote du compte administratif 2016 ;

VU le compte administratif 2016 et le compte de gestion 2016 pour le budget du Syndicat,

VU le budget primitif de l'exercice 2017 approuvé par délibération n°280217-3 qui reprend par anticipation les résultats de l'exercice 2016 ;

Les résultats de l'exercice 2016 sont les suivants :

1 / SECTION D'INVESTISSEMENT

▪ Dépenses	►	288 645,89 €
▪ Recettes	►	1 395 521,33 €
▪ **Résultat : excédent**	►	**1 106 875,44 €**
▪ Résultat compte tenu des restes à réaliser : excédent	►	1 158 823,46 €

2 / SECTION D'EXPLOITATION

▪ Dépenses	►	795 423,51 €
▪ Recettes	►	2 580 262,79 €
▪ **Résultat : excédent**	►	**1 784 839,28 €**

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170526-150517-5-DE
Date de télétransmission : 26/05/2017
Date de réception préfecture : 26/05/2017

Il est proposé au Comité Syndical de répartir le résultat de la section d'exploitation comme suit :

- Report à la section d'exploitation pour **1 784 839,28 €.**

Ces résultats ont été repris par anticipation au budget primitif 2017 conformément à la délibération n°280217-3.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE l'affectation du résultat comptable de la section d'exploitation de l'exercice 2016.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 16 MAI 2017

Transmis en préfecture et affiché le 26 MAI 2017

Pour Extrait Conforme

Emmanuel LAMY
Président du Syndicat Intercommunal